



VAT Webinar Series

INTERNATIONAL MONETARY FUND



TVA ET ECONOMIE NUMERIQUE

16 novembre 2021

8 h 00 – 10 h 00, heure de Washington

Connexion possible sur Zoom à partir de 7 h30, heure de Washington

AGENDA

8 H 00 – 8 H 05

Allocution de bienvenue

Par Katherine Baer, FMI.

8 H 05 – 8 H 20

Présentation : « Numérisation et enjeux liés à la TVA »

Présentée par Alexander Klemm, FMI.

8 H 20 – 9 H 00

Tables rondes : Animées par Katherine Baer, FMI.

1. Imposition de l'économie numérique : Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), impôt sur les sociétés (IS) et taxe sur les services numériques (TSN) — Walter Hellerstein, University of Georgia Law School.
2. Modèles de collecte retenus par les pays (recouvrement auprès de l'opérateur par rapport à la retenue à la source par un organisme financier) — Mark Konza, retraité de l'administration fiscale australienne (ATO).
3. Initiatives régionales et enjeux liés à la TVA sur les services numériques en Amérique latine et dans les pays des Caraïbes — Raul Zambrano, Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT).
4. TVA sur les services numériques : application en Afrique du Sud — Prenesh Ramphal, administration fiscale d'Afrique du Sud (SARS).

9 H 00 – 9 H 55

Séance de questions–réponses : Animée par Katherine Baer, FMI.

9 H 55 – 10 H 00

Résumé des principaux points examinés et allocution de clôture.

Par Katherine Baer, FMI.

PROCHAINS WEBINAIRES

Mardi 8 février 2022

TVA et conception sectorielle

Mardi 22 mars 2022

Remboursements de TVA

QUESTIONS?

Courriel : GlobalVATWebinars@imf.org

Pour plus d'informations, veuillez également consulter notre site Web (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/News/Seminars/Conferences/2020/09/01/imf-rmtf-webinar-series-on-the-vat>



FISCAL AFFAIRS

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS



Katherine Baer est sous-directrice au département des finances publiques (FAD) du FMI. À ce titre, elle supervise le travail du département en matière de fiscalité et ses actions de développement des capacités (DC) dans tous les domaines budgétaires en faveur de pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie centrale. En outre, elle est responsable de l'élaboration d'une nouvelle approche globale de politique budgétaire tenant compte des questions de genre. De 2012 à 2021, elle a dirigé la division administration des recettes II, qui contribue au renforcement des capacités en matière d'administration fiscale et douanière dans plus de 80 pays membres du FMI dans l'hémisphère occidental et en Afrique subsaharienne. Durant sa carrière au FMI, elle a également participé à la conception et à la mise en œuvre de réformes fiscales et douanières en Asie, en Asie centrale et en Europe, notamment dans des pays en crise. Elle a également été économiste financière au Trésor des États-Unis, où elle a travaillé sur les réformes de la politique fiscale et les mesures de discipline fiscale. En outre, elle a dirigé le service des études au sein de l'administration fiscale mexicaine, où elle a piloté les études sur le manque à gagner fiscal et contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme majeur de réforme des douanes. Mme Baer est l'auteure de plusieurs publications dans le domaine de l'administration fiscale et est titulaire d'un doctorat de l'Université Cornell.



Alexander Klemm est chef de la division « politique fiscale 2 » du département des finances publiques du FMI. Il mène des recherches en matière de politique fiscale et dirige des missions de développement des capacités dans ce domaine. Il a également travaillé dans des départements géographiques du FMI, où il a participé à des programmes financiers et à la surveillance économique. Outre au FMI, il a également travaillé à l'Institute for Fiscal Studies et à la Banque centrale européenne. Il est titulaire d'un doctorat de l'University College London et a publié des travaux sur les finances publiques, la politique fiscale, l'investissement et la balance des paiements.



Walter Hellerstein a le titre de « Francis C. Shackelford Professor » en matière de fiscalité et de « Distinguished Research Professor Emeritus » de la faculté de droit de l'Université de Géorgie. Il est actuellement professeur invité à l'Université d'économie et de commerce de Vienne. Il a consacré la plus grande partie de sa carrière à l'étude et à la mise en pratique de la fiscalité des États des États-Unis. Il est également l'auteur principal de la troisième édition de *State Taxation vols. I & II* (Thomson Reuters 2021 rev.). M. Hellerstein s'est également grandement impliqué dans les questions de fiscalité internationale, notamment concernant les taxes à la consommation. Il est expert universitaire auprès du comité des affaires fiscales de l'OCDE, groupe de travail n°9 sur les questions concernant la fiscalité internationale sur la consommation. Il est également membre du groupe consultatif technique auprès du groupe de travail qui a formulé les principes directeurs en matière de prestation internationale de services et de biens incorporels. En outre, il est coauteur avec Arthur Cockfield *et al.* de la deuxième édition de *Taxing Global Digital Commerce* (Kluwer Law International, 2020).



Mark Konza a été commissaire adjoint au sein de l'administration fiscale australienne (ATO) pendant près de 20 ans. Pendant cette période, il a été responsable de plusieurs catégories de contribuables, notamment les personnes physiques, les petites et moyennes entreprises, les contribuables fortunés et les grandes entreprises, ainsi que de la fiscalité internationale. En qualité de commissaire adjoint aux grandes entreprises et à la fiscalité internationale, M. Konza a supervisé la riposte de l'ATO à l'érosion des bases d'imposition et au transfert des bénéficiaires, a mis en œuvre de nouvelles mesures de lutte contre l'évasion fiscale des multinationales et a dirigé des enquêtes multilatérales sur les dispositifs de programmation fiscale des grandes multinationales. Il a aussi supervisé les travaux du groupe de travail international pour le partage des renseignements et la collaboration (JITSIC) du forum d'administration fiscale sur les Panama et Paradise Papers. Par ailleurs, M. Konza exerce en qualité d'expert auprès du département des finances publiques du FMI depuis 16 ans et apporte son assistance à des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Europe.



Raul Zambrano est directeur de l'assistance technique et de la technologie au sein du Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT). Il a dirigé des équipes pluridisciplinaires internationales dans la mise en œuvre de projets de modernisation par la CIAT dans 8 pays et a participé à l'amélioration de processus ainsi qu'au développement et à l'évaluation des systèmes informatiques en qualité de consultant dans plus de 20 administrations fiscales et douanières. Il a dispensé des cours sur les bases de données, la gestion des systèmes informatiques et l'orientation objet à l'Escuela Politécnica Nacional del Ecuador et à l'Université San Francisco de Quito. Il a également participé à des séminaires sur les technologies numériques et l'administration fiscale à l'Escuela de Administración de Hacienda Pública à Caracas et à l'Université del Externado de Bogotá. Il est membre du Groupe de réflexion sur l'économie numérique (GREN) sur l'Action 1 du projet BEPS. Il est l'auteur et le réviseur de plusieurs publications sur l'administration fiscale et les technologies numériques.



Prenesh Ramphal est responsable de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au sein de l'administration fiscale de l'Afrique du Sud (SARS). Il a exercé différents types d'activités liées à l'administration de la TVA, notamment l'audit, l'interprétation et les décisions juridiques, la formulation de la politique et de la législation en matière de TVA, ainsi qu'à la surveillance législative et opérationnelle de la TVA. Il est actuellement responsable de l'ensemble du processus d'administration de la TVA à la SARS et travaille avec une équipe d'ingénieurs processus, de spécialistes des politiques et des procédures fiscales ainsi que d'analystes, afin de veiller à l'efficacité de ce processus. M. Ramphal participe également au groupe de travail n°9 de l'OCDE sur l'imposition de la consommation et son rôle a été essentiel dans l'élaboration conjointe et la mise en œuvre en Afrique du Sud du régime de TVA sur les services électroniques, notamment des plateformes numériques.